



**HAL**  
open science

# Le potentiel d'une langue adoptée au sein de couples binationaux européens

Justine Noyer

► **To cite this version:**

Justine Noyer. Le potentiel d'une langue adoptée au sein de couples binationaux européens. L'Europe transculturelle dans le monde global, 2023. hal-04453616

**HAL Id: hal-04453616**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04453616>**

Submitted on 12 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Le potentiel d'une langue adoptée au sein de couples binationaux européens*

Justine Noyer

Université Paris Nanterre

## **Résumé**

Cet article évalue le cadre translinguistique dans lequel deux couples franco-allemands se positionnent, et révisé plusieurs idéologies linguistiques liées à la dichotomie langue première *vs* langue seconde. Notamment, les stratégies de maintien de la langue seconde participent à l'affirmation d'une identité personnelle et à la construction d'une voix commune conjugale. L'usage d'une langue adoptée permet l'union dans la langue et la création d'un espace langagier plus ample. Ce tiers-lieu participe à former une entité commune en renégociant les identités, concédant une équité d'expression et une recomposition des appartenances territoriales.

*Mots-clés* : bilinguisme, couple mixte, tiers-lieu, transculturalité.

## **Abstract**

This article assesses the translinguistic framework in which two Franco-German couples position themselves, thus challenging several linguistic ideologies linked to the dichotomy of first language *VS.* second language. Notably, strategies of second language maintenance impact self-reinvention while participating in the construction of a common conjugal voice. The usage of an adopted tongue allows for unity within that language and the formation of a wider linguistic area. This third space favors a joint identity by renegotiating the belongings, granting equity of expression and rearranging territorial affiliations.

*Keywords*: bilingualism, mixed couple, third space, transculturality.

Le prestige de l'anglais comme lingua franca favorise la présence d'apprenants de langue seconde mondialement, et déracine par la même occasion la langue de son territoire<sup>1</sup>. Notamment, des unions exolingues (ne partageant pas la même langue première) communiquent et élèvent leurs enfants dans une langue qui leur est originairement étrangère<sup>2</sup>. La suprématie de l'anglais effraie – l'hégémonie linguistique va-t-elle créer de nouvelles générations monolingues ? – tout en transformant les pratiques – la mixité de couples transculturels est-elle synonyme de réappropriation et réinvention ? Cet article s'inspire d'une recherche doctorale en sociolinguistique sur l'investissement linguistique de couples binationaux européens, et se construit autour du potentiel d'une langue adoptée pour, d'une part, offrir une place à l'affirmation d'une identité personnelle<sup>3</sup> et, d'autre part, participer à l'expression d'une intimité conjugale<sup>4</sup>. De plus, l'émergence de ces conduites remet en question certaines idéologies linguistiques : la dichotomie langue première naturelle vs langue seconde artificielle<sup>5</sup>, la nécessaire adoption de la langue majoritaire comme langue commune<sup>6</sup> et enfin le parallèle entre langue standard et État-nation<sup>7</sup> seront amenés à être réévalués. Après avoir établi les approches théoriques et présenté le corpus, l'argumentaire visant le choix linguistique se développe en trois parties : la langue de la socialisation, qui présente la langue de la rencontre et celle de la communauté minoritaire, la langue de la démarcation, qui s'intéresse aux stratégies langagières familiales, et enfin l'étude du tiers-lieu linguistique comme entité conjugale.

Cet article se fonde sur la notion d'investissement linguistique de Bonny Norton<sup>8</sup>, identifié comme une relation complexe entre l'identité de l'apprenant et l'engagement dont celui-ci fait preuve pour apprendre une langue. L'auteure observe que l'acquisition d'une langue seconde (L2) est agencée pour investir un futur symbolique et matériel plus ample.

---

<sup>1</sup> Françoise KRÁL « Langue maternelle, résurgence et affect dans la littérature diasporique anglophone », in *La Résurgence*, n° 1, 2009, p. 154.

<sup>2</sup> David CRYSTAL, *English as a Global Language*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2<sup>nd</sup> ed., 2003, p. 6.

<sup>3</sup> Françoise KRÁL, *Critical Identities in Contemporary Anglophone Diasporic Literature*, Nanterre, Université Paris 10, Palgrave Macmillan, 2009, p. 98.

<sup>4</sup> Véronique MIGUEL ADDISU, « Langues et identités en contexte exolingue : discours de trois couples franco-éthiopiens à Addis-Abeba », in *Langage et société*, n° 147, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, p. 90.

<sup>5</sup> Aneta PAVLENKO, *Emotions and Bilingualism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 23.

<sup>6</sup> Ingrid PILLER, *Bilingual Couples Talk. The Discursive Construction of Hybridity*, Amsterdam, John Benjamins Company, 2002, p. 18.

<sup>7</sup> Françoise KRÁL, *Critical Identities in Contemporary Anglophone Diasporic Literature*, op. cit., p. 104.

<sup>8</sup> Bonny NORTON, *Identity and Language Learning: Extending the Conversation*, Bristol, Multilingual Matters, 2<sup>nd</sup> ed., 2013, p.3.

S'inspirant des travaux de Bourdieu<sup>9</sup> autour du capital culturel, Norton explique que les contextes de socialisation s'inscrivent nécessairement dans des dynamiques de pouvoir construites entre individus et communautés<sup>10</sup>. Le locuteur doit alors réévaluer ses positions identitaires dans le but d'augmenter la valeur de son capital culturel et construire un terrain linguistique approprié à ses attentes<sup>11</sup>. Grâce en particulier aux travaux de Benedict Anderson sur les communautés imaginaires<sup>12</sup>, Norton suggère que l'apprenant d'une L2 se connecte avec un imaginaire collectif désiré dans lequel l'acquisition de la langue émerge comme une forme de « désir identitaire<sup>13</sup> », symbolisant un accès libérateur à certains diktats liés à la langue et la culture d'origine, où le soi peut s'exprimer sans tabous. Les idéologies « première langue naturelle et réelle, seconde fausse et artificielle<sup>14</sup> » où « la L1 représente le moi, l'intimité avec les amis et la famille, et la L2 le langage des employés et du gouvernement<sup>15</sup> » réduisent considérablement le potentiel lié à la langue seconde. Les travaux de Françoise Král sur la littérature diasporique anglophone remettent en question ces rapports binaires et mettent en lumière « le potentiel de la langue adoptée pour offrir une place à la réinvention<sup>16</sup> ». La langue seconde porte ainsi un aspect de futurs désirables et d'identités transférables selon les contextes et les interlocuteurs<sup>17</sup>.

Les recherches sur les communautés diasporiques sont de nouveau invoquées au travers du concept de « tiers-lieu » proposé par Homi K. Bhabha<sup>18</sup>, décrivant des identités hybrides et contestant les discours hégémoniques d'unité territoriale et d'identité culturelle unique<sup>19</sup>. Dans le contexte marital, c'est ainsi l'affiliation du couple qui est étudiée pour comprendre la participation des partenaires dans la production des discours. En effet, la gestion des parcours individuels implique souvent la création d'un terrain linguistique conjugal. Cette notion d'espace adopté est revendiquée par Ingrid Piller dans ses recherches liées aux couples

<sup>9</sup> Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, « Points », 1982.

<sup>10</sup> Bonny NORTON, Kelleen TOOHEY, « Identity, language learning and social change », in *Lang. Teach.*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 420.

<sup>11</sup> Bonny NORTON, « Identity and language learning: back to the future », in *TESOL Quarterly*, Teachers of English to Speakers of Other Languages, Inc., vol. 50, n° 2, 2016, p. 476.

<sup>12</sup> Benedict ANDERSON, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London/New York, Verso, Revised ed., 1991.

<sup>13</sup> Ingrid PILLER, *Bilingual Couples Talk. The Discursive Construction of Hybridity*, op. cit., p. 270.

<sup>14</sup> Aneta PAVLENKO, « Bilingual selves », in *Bilingual Minds: Emotional Experience, Expression, and Representation*, Clevedon, Multilingual Matters, 2006, p. 16.

<sup>15</sup> Aneta PAVLENKO, *Emotions and Bilingualism*, op. cit., p. 233.

<sup>16</sup> Françoise KRÁL, *Critical Identities in Contemporary Anglophone Diasporic Literature*, op. cit., p. 150.

<sup>17</sup> Ingrid PILLER, *Bilingual Couples Talk. The Discursive Construction of Hybridity*, op. cit., p. 270.

<sup>18</sup> Homi K. BHABHA, *Les Lieux de la culture: une théorie postcoloniale*, traduit de l'anglais par Françoise BOUILLOT, Paris, Payot, 2007.

<sup>19</sup> Ingrid PILLER, *Bilingual Couples Talk. The Discursive Construction of Hybridity*, op. cit., p. 214.

bilingues pour décrire « la revendication d'un terrain d'entente [dans le but] de transcender la différence entre les partenaires<sup>20</sup> ». Ces couples de langues premières différentes parviennent à s'engager dans de nouvelles ressources linguistiques pour reconfigurer leurs positions individuelles à travers le tiers-lieu. Cet article se concentre sur l'utilisation d'une langue seconde comme espace de négociation conjugal et questionne l'idée selon laquelle un couple bilingue adopterait automatiquement la langue majoritaire du pays de résidence<sup>21</sup>. Les recherches de David Crystal sur l'anglais en tant que lingua franca décrivent « un monde où les enfants naissent de parents qui communiquent entre eux par une lingua franca apprise comme langue étrangère [...] et qui décident d'élever leur enfant avec [cette lingua franca] comme langue principale à la maison<sup>22</sup> ». Cette étude s'intéresse dans le même temps à dépasser les frontières nationales de chacun des partenaires pour déboucher sur le principe de transnationalisme. Selon Abram de Swann, ce concept a « pour tâche première d'étudier les relations transnationales : celles qui lient les personnes entre elles par-delà les frontières<sup>23</sup> ». L'enquête réalisée permet finalement de mettre en lumière la complexité des frontières, dans des oppositions telles que langue intime et publique, identités personnelles et conjugales, socialisation nationale et multiplication des appartenances spatiales.

Deux couples ont participé à notre étude et toutes les informations personnelles pouvant les identifier ont été modifiées. Les extraits sont présentés en langue originale. Les informations décrites ont été récoltées lors d'un entretien d'environ deux heures en présence des deux partenaires, en présentiel et au sein du domicile familial. Les couples ont été choisis pour leur mixité linguistique (langue première différente), leur modèle familial (deux enfants), et font partie de la classe moyenne voire supérieure. Leur rencontre est advenue lors d'une mobilité choisie, pour raisons individuelles ou opportunités professionnelles, et non motivée par des nécessités économiques<sup>24</sup>. Les entretiens se sont concentrés sur la négociation des identités

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>22</sup> David CRYSTAL, *English as a Global Language*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>23</sup> Abram DE SWAAN, « Sociologie de la société transnationale », in *Revue de synthèse*, vol. 119, n° 1, 1998, p. 95.

<sup>24</sup> Suzana KOELET, Helga A.G DE VALK, « European liaisons? A study of European bi-national marriages in Belgium », in *Population, Space and Place*, n° 20, 2014, p. 113.

individuelles et conjugales dans les choix linguistiques<sup>25</sup>, et les couples ont souvent partagé des anecdotes, sous forme de récits de vie, pour exemplifier leurs propos<sup>26</sup>.

Couple 1 : Roméo, Français, 36 ans, et Naomi, Allemande, 39 ans, se sont rencontrés aux Pays-Bas lorsqu'ils travaillaient pour une entreprise transnationale américaine. Ils ont deux enfants de 10 et 7 ans. Ils ont vécu aux Pays-Bas huit ans, et vivent maintenant en Allemagne depuis six ans.

Couple 2 : Adrien, Français, 39 ans, et Delphine, Allemande, 38 ans, se sont rencontrés en France dans le cadre de leur travail alors que Delphine était en alternance pour reconversion professionnelle dans la start-up où était employé Adrien. Ils ont deux enfants de 8 et 5 ans. Ils ont vécu deux ans en France puis deux ans au Canada,<sup>25</sup> et vivent en Allemagne depuis sept ans.

## LA LANGUE DE SOCIALISATION

### *La langue de la rencontre*

Les deux couples analysés se sont rencontrés dans un cadre professionnel transnational. Les partenaires du couple 1 se rencontrent sur leur lieu de travail, alors qu'ils sont tous les deux expatriés aux Pays-Bas, tandis que le couple 2 se rencontre en France, où Delphine est expatriée depuis trois ans. Les partenaires du couple 1 ont la particularité de s'être rencontrés dans un pays tiers (les Pays-Bas), avec lequel aucun des partenaires n'a d'attaches. De plus, la rencontre s'est conduite dans une langue tierce (l'anglais) différente de la langue nationale locale (le néerlandais).

L'environnement linguistique dans lequel la rencontre s'est établie semble déterminer ici la langue du couple. Roméo dit que « quand on s'est rencontrés on se parlait exclusivement en anglais ». En effet, le couple 1 se rencontre aux Pays-Bas, certes, mais dans une entreprise dont la lingua franca est l'anglais. Il ajoute : « On a commencé à se connaître et à interagir en anglais. » Le second couple se rencontre en France, dans un contexte francophone. Adrien explique : « J'étais dans une start-up qui louait des bureaux dans la boîte où elle, elle faisait son alternance, et donc on s'est croisés dans les couloirs à ce moment-là et puis après on est restés en plutôt bon contact. »

<sup>25</sup> Aneta PAVLENKO, Adrien BLACKLEDGE, *Negotiation of Identities in Multilingual Contexts*, Bristol, « Multilingual Matters », 2004, p. 193.

<sup>26</sup> Véronique MIGUEL ADDISU « Langues et identités en contexte exolingue : discours de trois couples franco-éthiopiens à Addis-Abeba », art. cit., p. 85.

La langue de la rencontre tend à se maintenir comme langue de couple par habitude, comme l'explique Delphine : « C'est une habitude je veux dire on change pas les habitudes dans un couple du jour au lendemain juste parce que tu changes de pays », ou simplement parce que c'est la langue majoritairement parlée par le couple tous contextes confondus, comme le pense Adrien : « On parlait quand même assez généralement en français quoi [...], majoritairement. ».

En effet, la langue des premiers échanges définit le rapport entre les deux partenaires. Les identités de chacun étant établies dans cette première langue, altérer ce choix peut même provoquer une dissonance chez celui qui agence cette identité, mais aussi chez le partenaire qui peut avoir l'impression de ne plus connaître l'autre et se sentir déstabilisé par crainte de ne plus savoir anticiper ce que l'autre est le sur le point de dire<sup>27</sup>. Le couple 1, notamment, montre un besoin de se retrouver dans cette langue définie dès la rencontre : « Tu sais quand on est à deux, oui voilà c'est ça quand [les enfants] sont au lit le soir, généralement on a tendance à reswitcher en anglais [...] ah oui si on n'avait pas les enfants j' pense qu'on resterait en anglais, ce serait quasiment certain. »

La langue de la rencontre comporte alors des spécificités identitaires fortes, que ce soit au niveau du couple ou de la famille. Et le fait de vivre dans un pays de langue majoritaire d'un des partenaires est souvent synonyme de renforcement des choix linguistiques conjugaux.

#### *La communauté linguistique minoritaire*

Les deux couples vivent aujourd'hui dans une communauté linguistique à majorité germanophone, et les deux partenaires féminines sont de langue première allemande. Curieusement, ce sont elles qui s'entourent d'amies francophones dans le but de pratiquer leur langue seconde, comme l'indiquent Naomi (« avec les assistantes de langue j'ai beaucoup parlé français et maintenant on a des familles qui sont aussi bilingues, et si je suis avec les autres, comme Céline et Cécile, on va boire un café on parle français mais c'est juste pour le plaisir ») et Delphine (« si on parle, c'est aussi une raison pourquoi je participe à l'association comme ça tu fais des rencontres aussi, avec d'autres Français, et tu es plus en contact avec la langue »). Grâce à leur investissement volontaire dans l'école bilingue que fréquentent leurs enfants, les deux femmes ont l'opportunité de se joindre à des Françaises et de pratiquer la langue au

---

<sup>27</sup> Ingrid PILLER, *Bilingual Couples Talk. The Discursive Construction of Hybridity*, op. cit., p. 139.

quotidien. Plusieurs recherches démontrent l'engagement dont font preuve les femmes pour maintenir la langue grâce à un réseau d'amitié féminin<sup>28</sup>.

Par ailleurs, le couple 2 a pour langue de couple le français, il est ainsi important pour Delphine de garder un niveau de langue élevé, or la différence d'investissement linguistique des deux partenaires déséquilibre la relation. En effet, Delphine émet plusieurs fois des doutes quant au vocabulaire français utilisé par son mari, et déplore son niveau d'allemand, qu'elle accuse d'être la cause directe dans le choix de leur langue de couple : « parce que si tu parles toujours avec lui bah je vais juste apprendre son vocabulaire, qui est souvent pas assez... haut niveau ! ». Delphine parle du niveau d'allemand de son mari avec beaucoup de frustration (exclamations, répétitions de mots, haussement de la voix, gestuelle forte). Il exprime d'ailleurs lui-même qu'il ne souhaite pas l'améliorer, mais simplement être compris (« ça m'empêche pas de travailler »). Il est possible que Delphine ressente un investissement symbolique moindre de la part de son mari, qui lui semble injuste car elle s'investit dans sa langue en s'entourant d'une communauté francophone et en définissant la langue de couple comme le français, alors que lui dit parler allemand « comme un clochard » et s'investir le moins possible dans la langue de sa femme et de la communauté dans laquelle il vit.

Les deux femmes se sont donc activement investies dans la langue de leur mari, alors que le contraire n'est pas nécessairement attesté. Naomi exprime d'ailleurs un plaisir à discuter en français. Toutes deux semblent utiliser la langue seconde comme le terrain d'une expérience partagée, le moyen d'exprimer leurs ressentis de femmes au sein d'un couple bilingue, mais aussi de locutrices minoritaires qui peuvent pratiquer la langue<sup>29</sup>. Il est à noter que les deux maris français ont suivi l'allemand en enseignement de première langue étrangère à l'école, dans le but d'entrer dans de meilleures écoles par la suite, comme le dit Adrien : « J'ai fait allemand LV1 parce que mes parents ont toujours pensé que ça me mettrait dans les meilleures classes au collège. » La décision était ainsi stratégique, et non réellement un choix personnel.

---

<sup>28</sup> Monica HELLER, Laurette LEVY, « Mixed marriages: life on the linguistic frontier », in *Multilingua*, n° 11, 1992 ; Ingrid PILLER, *Bilingual Couples Talk. The Discursive Construction of Hybridity*, op. cit. ; Gabrielle VARRO, *Sociologie de la mixité : de la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Paris, Belin, « Perspectives sociologiques », 2003 ; Bonny NORTON, *Identity and Language Learning: Extending the Conversation*, op. cit.

<sup>29</sup> Ingrid PILLER, *Bilingual Couples Talk. The Discursive Construction of Hybridity*, op. cit., p. 172.



## LA LANGUE DE DEMARCATION

### *Les secrets*

La démarcation linguistique peut être utilisée comme stratégie lors d'un changement de lieu, les couples décidant alors d'adopter une langue tierce. Les couples ont tous deux parlé d'un avantage à ne pas être compris dans certains contextes. Le couple 1, qui parlait initialement anglais avec leur premier fils pour ensuite n'utiliser cette langue qu'entre eux, usait parfois de celle-ci pour échanger des secrets en présence de leurs enfants : « mais c'était quand ils étaient très petits, de parler est ce qu'on va au zoo ou manger une glace, tu peux pas le dire, si l'enfant a entendu oui il veut le faire donc là l'anglais était pratique ou, on va parler des cadeaux pour l'anniversaire », indique Naomi. De même, les partenaires du couple 2 sont habitués à travailler en anglais et utilisent parfois cette langue, « seulement quand les enfants ils doivent pas comprendre » ou « quand ça doit rester secret », explique Delphine. Elle ajoute : « éventuellement [...] si t'as un truc à dire, comment il se comporte l'autre, il devrait pas faire ça, parce que tu veux pas le dire devant l'enfant, bin on change en anglais ». Toutefois, chaque couple précise que cette technique n'est pas viable sur le long terme, car les enfants apprennent l'anglais à l'école et deviennent capables de comprendre certains mots-clés.

En outre, chez les deux couples, cette langue des secrets a la particularité d'être souvent comprise par eux seuls dans leur entourage non professionnel, ce qui leur permet de discuter dans des environnements divers sans être saisis. Le couple 2 pointe le fait que l'entourage familial a aussi modifié les choix linguistiques. Adrien raconte que « sa mère elle avait toujours l'impression que j'étais en train de dire des trucs mal. Le ton apparemment que j'avais en français lui faisait penser que soit j'engueulais [mon fils] soit j'engueulais [ma femme] ». En effet, les belles-mères respectives pensaient que le conjoint alloglotte profitait de leur incompréhension linguistique pour faire des commentaires négatifs ou disputer les enfants/le partenaire. Le couple 1, à l'inverse, jouit de cette impénétrabilité. Roméo raconte :

« c'est ultra-pratique, quand t'es en France tu parles allemand ou anglais, et y'a personne qui va comprendre [...] tu peux avoir des discussions très intimistes, dans des contextes, dans une foule, pour exprimer des sentiments ou des relations par rapport à la famille, [...] tu peux en parler immédiatement sans avoir peur, fin t'as pas vraiment peur mais [...] tu peux vraiment dire, sans limite, et ça c'est vrai qu'on le fait. »

Et Naomi ajoute : « mais c'est aussi privé tu peux parler des gens qui passent et ils ne savent pas [...] c'est un peu protectif ». Le couple profite de connaître la langue minoritaire du lieu pour s'entretenir à propos de leur entourage, observation qui concorde avec l'usage de la langue minoritaire pour, d'une part, échanger des confidences en public<sup>30</sup> et, d'autre part, s'isoler ou se distinguer symboliquement au sein du domicile familial<sup>31</sup>. Au-delà de l'aspect pratique, le champ lexical du couple 1 est significatif d'une approche affective de la langue – « privé », « protectif », « intimiste », « sentiments », « relations » – et libératrice « personne ne va comprendre », « ils ne savent pas », « parler immédiatement », « sans avoir peur », « sans limite ». Ainsi, l'idée que la deuxième langue serait un outil dénué de l'aspect affectif que la langue première incarnerait perd toute valeur face aux récits des conjoints.

### *Les compétences langagières*

L'apprentissage de la langue locale par le conjoint alloglotte, identifiée par Anne-Christine Zeiter dans sa recherche sur le bilinguisme de couple<sup>32</sup>, n'a en aucun cas été la première raison de la mobilité des couples<sup>33</sup>, mais savoir parler la langue de l'autre fait bien partie de leurs problématiques. Les deux entretiens, conduits en français, comportent des fragments de langues étrangères, notamment l'anglais et l'allemand. Ces alternances codiques peuvent être perçues comme un jeu, ou viennent combler un besoin linguistique intraduisible. Naomi indique qu'un changement peut intervenir simplement car un mot va être plus significatif dans une langue que dans une autre (« on a des mots qui sont juste plus faciles, ou plus précis »), mais aussi car elle va apprécier la portée charismatique de termes « plus drôles ou mignons dans l'autre langue ».

Les couples bilingues qui évaluent leur expertise linguistique arrivent régulièrement à la conclusion qu'une langue est toujours dominante sur l'autre. En effet, c'est bien souvent à cause de leur dominance commune dans une langue que les couples décident de communiquer dans celle-ci. Les conjoints expliquent qu'ils tendent à être dominants dans la langue qu'ils utilisent au quotidien dans leur cadre professionnel. C'est par ailleurs cette même langue qui est choisie par le couple 1 comme tiers-lieu linguistique, comme le dit Roméo : « je crois que notre anglais est très bien [...] on peut s'exprimer et se faire comprendre d'une façon qui est difficile à

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>31</sup> Véronique MIGUEL ADDISU, « Langues et identités en contexte exolingue : discours de trois couples franco-éthiopiens à Addis-Abeba », art. cit., p. 90.

<sup>32</sup> Anne-Christel ZIETER, *Dans la langue de l'autre : se construire en couple mixte plurilingue*, Lyon, ENS Éditions, « Langages », 2018.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 16.

atteindre, pour moi en allemand et pour toi en français. » Naomi et Roméo choisissent de communiquer dans la langue dans laquelle ils se sentent tous les deux le plus à l'aise pour s'exprimer en tant que couple.

Dans le couple 2, en revanche, Adrien émet l'idée que les difficultés de compréhension dans son couple sont dues à la différence de base culturelle de chacun. Il dit : « Quand t'apprends une langue étrangère t'apprends un mot et ce mot ça veut dire une chose, quand tu parles cette langue comme avec quelqu'un qui est né avec cette langue-là, tu comprends le mot comme il doit être compris dans le contexte dans lequel il est posé. » Adrien suggère que chaque partenaire s'exprime en traduisant mentalement de sa langue première vers sa langue seconde, mais aussi entend un discours dans une langue seconde qu'il traduit dans sa langue première. Naomi, du couple 1, a le même ressenti : « Après on a beaucoup parlé en anglais, mais moi je traduis de l'allemand en anglais et ensuite, et lui il prend mon anglais il le met en français, mais ça c'est plus la même chose, donc on a passé des centaines d'heures à discuter et se battre. » Ces couches de traduction linguistique (littérale) et de transfert culturel (sémantique) opacifient le discours. Cependant, ces anecdotes ont souvent été décrites en riant car ce répertoire langagier unique contribue à la singularité des familles et fonde aussi une identité commune<sup>34</sup>. On observe souvent dans les entretiens des mimiques, interjections « oui », « tout à fait », « c'est vrai », ou des répétitions approuvant le récit de l'autre. Ces mêmes résultats ont pu être décrits dans les recherches de Piller<sup>35</sup> et de Zeiter<sup>36</sup>, qui parlent d'outils formant la voix du couple.

## LE TIERS-LIEU LINGUISTIQUE

### *La dispute*

Les conflits sont un terrain fertile pour analyser les dynamiques langagières. Notamment, le rapport au langage grossier, selon les deux couples, ne comporte pas la même charge affective et peut ainsi être utilisé de manière plus souple. Les partenaires du couple 1 parlent d'une relation différente à la langue (« on n'a pas cette relation »), ce qui permet de varier et combiner de manière presque exagérée les termes grossiers (« ça va être plus vulgaire »). Les femmes des deux couples s'en amusent. Delphine du couple 2 dit « c'est plus marrant », de même que Naomi, dans le couple 1, raconte être plus à l'aise pour insulter dans la langue seconde (« pour

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>35</sup> Ingrid PILLER, *Bilingual Couples Talk. The Discursive Construction of Hybridity*, op. cit., p. 223 et 234.

<sup>36</sup> Anne-Christel ZEITER, *Dans la langue de l'autre : se construire en couple mixte plurilingue*, op.cit., p. 135.

nous c'est pas grave, c'est plus facile »). Plusieurs couples dans une recherche similaire expliquent que l'anglais est plus adapté lors de disputes, car la langue contient un plus grand nombre de mots grossiers et que ceux-ci sont meilleurs, ou que l'anglais est plus facile, simple, et rapide<sup>37</sup>.

Naomi et Roméo se disputent en anglais et parlent plutôt d'une sensibilité linguistique compliquée à exprimer dans la langue de l'autre (« dire quelque chose de trop abrupte ou trop doux »), alors que l'anglais leur vient plus facilement. Roméo et Adrien disent utiliser des insultes dans la lingua franca de leur environnement professionnel. Cela peut s'expliquer par le fait que les couples ont utilisé l'anglais dans leur cadre professionnel pendant plusieurs années et peuvent avoir l'habitude de gérer des conflits dans cette langue, ce qui faciliterait leur expressivité dans la sphère privée. La recherche de Piller précise notamment qu'un changement de langue intervient parfois lorsqu'un des deux partenaires souhaite prendre le dessus sur l'argument et arrive ainsi à gagner la discussion dans sa langue première<sup>38</sup>.

Le couple 2 utilise la langue d'un des conjoints comme langue de couple, le français, mais Delphine se lamente de cette injustice créée par cette domination linguistique (« c'est pas juste », « je suis toujours en désavantage »). Le couple précise qu'il a passé beaucoup de temps à discuter, à chercher des moyens de mieux se comprendre et à évaluer différentes stratégies de délibération, que le champ lexical de verbes d'action atteste (« comprendre », « décoder », « construire », « parler », « s'expliquer »). Adrien parle du temps passé à s'entretenir (« on a mis des années et des années et des années à se comprendre »), et Delphine, de reformulations (« rappelle-toi comment je te demande à chaque fois de me dire ce que j'ai dit, parce qu'on se répète, moi je dis ce que j'ai compris et moi je veux qu'il me dise ce qu'il a compris, donc du coup ça prend de temps en temps plus longtemps »), qui semblent être les deux stratégies adoptées par le couple pour équilibrer les discussions.

Deux autres recherches se sont intéressées à l'usage de la langue d'un des partenaires lors de disputes. La première conclut à une relation de tension où les hommes manifestent le désir de parler dans leur langue uniquement<sup>39</sup>, tandis que dans l'autre, les couples décident de reprendre chacun leur langue première<sup>40</sup>. Les résultats montrent ici un désir d'équité que le champ lexical atteste (« juste », « même niveau », « équilibré »), de même que les pouvoirs

---

<sup>37</sup> Ingrid PILLER, *Bilingual Couples Talk. The Discursive Construction of Hybridity*, op. cit.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p.156.

<sup>39</sup> Véronique MIGUEL ADDISU, « Langues et identités en contexte exolingue : discours de trois couples franco-éthiopiens à Addis-Abeba », art. cit., p. 90.

<sup>40</sup> Anne-Christel ZEITER, *Dans la langue de l'autre : se construire en couple mixte plurilingue*, op. cit., p. 110.

symboliques pouvant se manifester au sein de la langue. Adrien, du couple 2, est très conscient de sa domination linguistique et n'hésite pas à le réitérer plusieurs fois dans l'entretien. Cette insistance, et les stratégies mises en place par les deux couples, prouvent une attention et le besoin d'un discours plus équitable. Ironiquement, Adrien dira : « Évidemment tout le monde pense qu'on est tout le temps en train de s'engueuler [...] mais généralement on est en train de s'expliquer. Ça fait onze ans qu'on s'explique. » Le tiers-lieu linguistique est donc un outil défini par les couples pour équilibrer leur relation et construire un terrain de négociation commun.

### *Les attaches transnationales*

Le fait de partager sa vie avec un conjoint étranger, dans un pays étranger, et même d'élever ses enfants dans une langue étrangère sont des problématiques qui ont été soulevées par les deux couples. L'ambiguïté de la biculturalité est posée par les parents qui questionnent l'identité territoriale des enfants. Le couple 1 explique que la nationalité de leurs enfants n'est plus un facteur imposé à la naissance, mais plutôt un acte identitaire (« quand ils feront leur choix ») ou une compétence culturelle (« un savoir-vivre à la française »). Chez le couple 2, la réponse débute par l'affirmation que leur fils se sent à l'aise (« il se la pète, il est fier, il fait son intéressant »), mais tourne rapidement à un questionnement de la part du père. Sa réponse, ponctuée d'hésitations (longues pauses), de reformulations (« enfin », « mais », « en fait ») et de répétitions exprime une certaine difficulté à l'idée de devoir définir une identité unique. En effet, trois enfants du corpus sur quatre peuvent acquérir trois nationalités différentes, car ils sont nés dans un pays tiers (Canada ou Pays-Bas), de parents allemands et français. La formulation d'Adrien (« il est étranger partout mais il est aussi chez lui partout ») résume la complexité de leur situation.

Par ailleurs, les différentes affiliations des parents prouvent un certain renoncement à une catégorisation nationale unique au bénéfice d'un « chez nous » commun<sup>41</sup>. Delphine s'identifie comme allemande et Adrien comme français, toutefois ils précisent que leurs séjours en Amérique du Nord ont permis une réévaluation de leurs représentations nationales de l'Europe, d'abord pour une raison géographique (« ils ne savent pas positionner l'Europe sur une carte du monde »), et plus particulièrement pour une question d'identité continentale (« l'Amérique vs l'Europe »). De plus, Adrien insiste sur le fait que son départ à l'étranger lui a permis de réévaluer positivement son pays d'origine (« je me suis plus rendu compte de ce que les autres

---

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 177.

avaient pas quand je suis parti »). L'affiliation étatique est donc revue selon la position géographique des individus et permet d'apprécier différentes échelles d'identification. Ces couples démontrent qu'il est possible de s'identifier à plusieurs instances (locale, nationale, globale), et que ces identités sont en relation plutôt qu'en compétition. Chaque conjoint nouvellement arrivé décrit pour le reste un soutien affectif et une médiation culturelle très importante de la part du partenaire local, qui permet de surmonter les difficultés et de créer un modèle de vie ensemble.

En conclusion, la langue adoptée est bien un espace concédant une performance linguistique plus équilibrée, mais elle est aussi un lieu où les identités nationales sont renégociées pour former une entité commune. À travers leurs choix langagiers, les couples ont démontré une résistance forte aux idéologies linguistiques :

- Contrairement à l'idée que la L2 serait une langue administrative sans affect, la langue seconde est la langue d'union conjugale pour trois partenaires sur quatre ;
- La langue commune du couple 1 est l'anglais et celle du couple 2, le français, toutes deux langues non majoritaires du pays de résidence ;
- Les mélanges linguistiques et culturels des familles sont à la marge de l'idéologie d'État-nation (langue standard et culture unique).

Le potentiel de la langue seconde est aussi exprimé pour, d'une part, offrir une place à l'affirmation d'une identité personnelle à travers : un réseau francophone pour maintenir un niveau de langue, le rassemblement autour d'une expérience partagée (familles bilingues et locutrices minoritaires), et une liberté d'expression plus importante (insultes et alternance codique) ; et d'autre part pour participer à l'expression d'une intimité conjugale à travers : des marqueurs linguistiques formant la voix du couple (traduction, correction, répétition), l'usage de la langue minoritaire pour se distinguer symboliquement des autres, et la création d'un terrain de communication neutre et équilibré.

Ces unions construisent une Europe par le bas<sup>42</sup> car leur mobilité sur le territoire européen a permis leur rencontre, leur mixité linguistique a créé une nouvelle génération bilingue, et leurs trajectoires de couple, un nouvel espace d'attaches conjugales. Ce tiers-lieu crée un terrain d'identités négociables et intimes à travers un discours translinguistique et la construction d'un espace transculturel.

---

<sup>42</sup> Sofia GASPARD, « Mixed marriages between European free movers », in *Cies e-working papers*, n°65, 2009, p.18.